

ADDENDA

PLAN STRATÉGIQUE 2005-2015, OCTOBRE 2005

CHANGEMENTS AU TEXTE FINAL EN RÉPONSE AUX COMMENTAIRES DE LA VILLE DE GATINEAU

Section 5.0, Priorités d'action et mise en œuvre, paragraphe 2, page 46, la dernière phrase a été réécrite :

- En **2004**, ces déplacements se chiffrent à 16 millions.

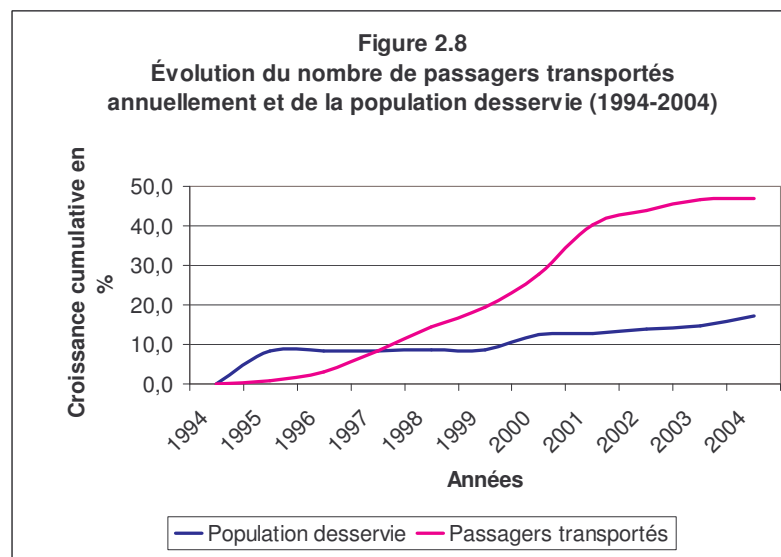
Sommaire, page S3, le texte de la quatrième puce a été réécrit :

- Une adaptation progressive du matériel et du service actuel pour les personnes à mobilité réduite **et pour faciliter l'accessibilité (poussettes, marchettes, porte-épicerie)**;

Figure 1.5, page 6, le titre du tableau a été modifié pour :

- Réseau routier existant **et projeté**;

Figure 2.8, Évolution du nombre de passagers transportés annuellement et de la population desservie (1994-2003), page 15, la figure a été modifiée par celle-ci :



Source : Rapports annuels de la STO 1994-2004

Section 3.3, Des infrastructures de transport en commun efficaces, page 23, la première phrase du paragraphe 1 a été réécrite :

- La ponctualité du service et la rapidité par rapport au même trajet en automobile détermine (avec la qualité du service) le nombre de personnes qui vont accepter de **délaisser** leur automobile pour effectuer leurs déplacements en transport en commun.

Section 3.3, Des infrastructures de transport en commun efficaces, page 24, le texte du quatrième paragraphe a été réécrit :

- Les infrastructures reliées au transport en commun sont les terminus, les voies réservées, les stationnements incitatifs et le système rapide de transport en commun en site propre (**le Rapibus ainsi que ses stations**). Parallèlement à ces infrastructures, le plan localise la boucle technologique projetée **dont le lien, avec le Rapibus, reste à définir**.

Section 3.3, Des infrastructures de transport en commun efficaces, page 24, le texte du cinquième paragraphe a été réécrit :

- Avec ce plan système des modes de transport alternatifs, **la Ville de Gatineau prend ainsi position en faveur du développement du transport durable**. Il apparaît qu'un transport en commun ponctuel et rapide combiné à d'autres modes de transport alternatifs, assure une compétitivité à l'usage de l'automobile.

Section 4.2, L'appui aux modes complémentaires de transport collectif sur le plan régional, page 41, le titre a été modifié pour :

- L'appui aux modes complémentaires de transport collectif **sur** le plan régional

Section 5.1, Les actions stratégiques prioritaires, Axe stratégique I, Intervention 1.1, page 47, le texte des partenaires a été réécrit :

- Partenaires : STO, citoyens et associations communautaires, MTQ, **Ville de Gatineau**

Section 5.1, Les actions stratégiques prioritaires, Axe stratégique I, Intervention 1.4, page 49, le texte des partenaires a été réécrit :

- Partenaires : STO, MTQ, secteur privé, **Ville de Gatineau**

Section 5.1, Les actions stratégiques prioritaires, Axe stratégique III, Intervention 3.2, page 52, le texte de la quatrième piste d'action et action stratégique a été réécrit :

- Poursuivre la stratégie d'implantation des parcs-o-bus :

- Implanter les parcs-o-bus Maloney/de la Cité, Lorrain, Dominique/Taché, **Labrosse, La Gappe et de l'Aéroport.**

Section 5.1, Les actions stratégiques prioritaires, Axe stratégique III, Intervention 5.4, page 57, le texte des partenaires a été réécrit :

- Partenaires : STO, Ville de Gatineau, MRC et municipalités limitrophes, citoyens et associations communautaires, **institutions scolaires.**

Section 5.3, La mise en oeuvre, page 61, le titre du dernier paragraphe a été réécrit :

- **Rapport annuel de la STO et suivi auprès de la Ville de Gatineau**

Section 5.3, La mise en oeuvre, page 61, Rapport annuel, le texte du dernier paragraphe a été remplacé par :

- Enfin, la majorité des mesures de suivi proposées vise essentiellement les gestionnaires de la STO et ses partenaires. Dans ce contexte, le rapport annuel de la STO représente le canal privilégié de la diffusion au grand public de ses activités de mise en œuvre du Plan stratégique.

Afin de répondre aux besoins plus spécifiques des gestionnaires de la Ville de Gatineau, la STO fera parvenir, périodiquement, à la Direction générale de la Ville, une liste des projets conjoints prévus sur le territoire de Gatineau, et impliquant des investissements ou des efforts de la Ville. La Direction générale de la Ville de Gatineau sera ainsi en mesure d'assurer le suivi du plan stratégique de la STO auprès des divers Services municipaux concernés. Cette liste de projets permettra, tant à la STO qu'à la Ville de Gatineau, d'assurer le suivi tout en préparant les révisions et la mise à jour du plan stratégique.

Contribution au plan stratégique, p. 62, le texte suivant est ajouté à la suite du texte existant :

- Nous désirons également remercier la Direction générale et le Service d'urbanisme de la Ville de Gatineau pour leur contribution à l'élaboration de ce plan stratégique.

Georges O. Gratton, ing.
Directeur général

Salah Barj, ing., directeur
Planification et développement